



Demande de copie de jugement

Par **soulignac**, le **02/07/2010** à **23:06**

Bonjour,

Divorcée une enfant à charge, en Octobre 2001 j'ai été convoquée avec ma fille devant un juge des enfants pour ASSISTANCE EDUCATIVE suite à une plainte de mon ex mari il y a eu une enquête de la PMI qui a duré près de 6 mois En Juin 2002 j'ai été à nouveau convoquée devant le même juge des enfants pour me faire part des résultats de l'enquête qui était en ma faveur Les accusations étaient injustifiées dicit le juge des enfants.

J'ai demandé par lettre recommandée un double de cette décision mais le tribunal dit ne rien avoir dans ses archives.

Pouvez vous m'indiquer comment faire pour obtenir ce document dont j'ai besoin puisque le père de ma fille recommence à me créer de nouveaux problèmes avec ma fille ?

Dans l'attente de votre réponse,

Recevez mes meilleures salutations.

PS Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire si besoin